



Proconseil Office de conseil viticole
 Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne
 Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04
 Email : viticulture@prometerre.ch
 Site web : www.prometerre.ch

Laboratoire cantonal d'œnologie
 Direction générale de l'agriculture, de la viticulture
 et des affaires vétérinaires (DGAV)
 Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges
 Tél. 079 941 09 18
 Email : philippe.meyer@vd.ch



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 11 du 16 juillet 2021

Situation actuelle : très forte pression des maladies

Mildiou : expression de symptômes encore attendue ces prochains jours, traitez avant les prochaines pluies

Oïdium : expression plus discrète mais pression présente

Résistances Glyphosate : appel aux signalements

Situation actuelle

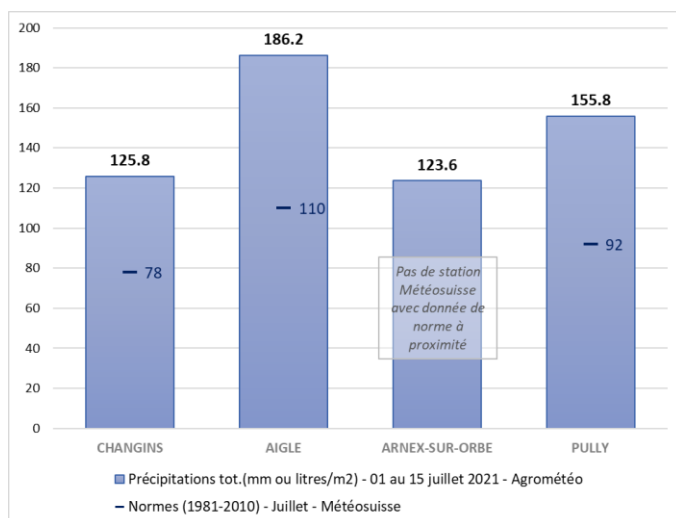
La vigne se situe entre les stades petit pois et fermeture de la grappe.

Depuis début juillet, les précipitations se sont succédées, accompagnées de températures favorables au développement des maladies cryptogamiques.

Ces conditions multiplient les défis : gérer la croissance de la vigne, les travaux de la feuille et la pousse de l'herbe, trouver des fenêtres de traitement suffisantes, limiter le tassement des sols, protéger en prenant en compte le lessivage et la rémanence des produits utilisés...

Heureusement, un répit est prévu dès samedi et pour le moment les prévisions sont au sec au moins jusqu'à mercredi.

Précipitations depuis le 1^{er} juillet 2021 et comparaison à la norme 1981-2010 sur le mois de juillet complet



Diverses régions ont été touchées par des épisodes de grêle, les zones touchées sont quelquefois assez importantes.

Précipitations et températures moyennes du 1^{er} au 14 juillet 2021. Réseau de stations Agrométéo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. moy. (°C)
La Côte (8)	102 à 140	17.8
Lavaux (6)	150 à 182	18.0
Chablais (5)	163 à 195	17.7
Orbe-Bonvillars (4)	104 à 110	17.3
Vully (1)	101	17.9

Mildiou

Observations :

- Les sorties de symptômes sur feuilles (jeunes organes principalement) et grappes (rot gris) sont fréquemment observées.
- Plusieurs cycles sont en cours et d'autres symptômes peuvent apparaître ces prochains jours. Cycle de 5 à 7 jours (pour les feuilles) actuellement et sorties sur grappes à prévoir jusqu'à la fin du mois. Surveillez vos vignes.
- La pression est extrêmement forte et peut aisément être comparée à celle de 2016. Les témoins non-traités du Chablais et Lavaux sont fortement touchés. Les régions de Bonvillars et des Côtes de l'Orbe semblent moins touchées et le vignoble de La Côte se situe à un niveau intermédiaire.
- La vigne est moins sensible aux nouvelles contaminations à l'approche de la fermeture de la grappe.
- Les parcelles dans lesquelles les mesures prophylactiques ont été mises en place de façon rigoureuse sont plutôt épargnées.
- Les conditions météo s'améliorent avec du soleil et du vent prévu ce week-end. Ce changement permettra de mettre fin aux infections continues que nous subissons depuis le 20 juin. Attention à la

rosée qui prolonge l'humectation du feuillage et peut suffire aux repiquages.

Risque moyen estimé :



Remarque : Le risque pour ces prochains jours est redescendu grâce aux conditions sèches annoncées. Si ce graphique avait été réalisé en début ou milieu de semaine, le curseur aurait été placé à son niveau maximum.

Stratégie :

Au vu des conditions annoncées pour la semaine à venir, il n'y a pas lieu de se presser pour réaliser la prochaine intervention, **celle-ci devra absolument être placée avant les prochaines précipitations prévues.**

Pour les parcelles **totale**ment indemnes ou avec **quelques symptômes**, maintenez une fréquence de traitement à 7-9 jours compte tenu de la pression globale. Renouvelez la protection en cas de lessivage (20-25mm) selon les types de produits en anticipant les prochaines pluies. Vérifier bien l'état sanitaire de vos vignes. Des sorties de symptômes peuvent encore avoir lieu dans les prochains jours et particulièrement en début de semaine prochaine.

Si les **symptômes sont fréquents** (plusieurs feuilles par cep voire grappes touchées), plusieurs points sont à retenir. Il est inutile et coûteux, de multiplier les matières actives dans un traitement. Maintenir une fréquence de traitement serrée à 6-7 jours avec du Folpet et/ou du cuivre (action multisite) est suffisant.

Sur des parcelles fortement touchées, un rognage peut aider à limiter l'inoculum sur jeunes feuilles.

Sur mildiou déclaré et dans ce contexte de très forte pression, il est préférable de ne pas utiliser de produits à action unisite et dans tous les cas de ne pas les utiliser seuls. Le risque de sélectionner des souches de mildiou résistantes est particulièrement élevé avec la quantité de symptômes présents. Si toutefois vous souhaitez utiliser ce type de produits, attention à alterner les familles de mode d'action et respecter le nombre d'applications annuelles maximales. Référez-vous à [l'index phytosanitaire d'Agroscope](#).

Les produits systémiques ne sont pas recommandés car il s'agit aujourd'hui de protéger les organes déjà présents. Il n'y a aucun avantage à utiliser ce type de produits actuellement. Si vous en utilisez, soyez conscient que la systémie est ascendante et qu'il se concentrera dans les apex au bout de 48h et ce jusqu'à 7- 8 jours après traitement. Evitez donc un cisailage dans ce laps de temps.

Enfin, dans toutes les situations, il est conseillé d'alterner les rangs à chaque traitement au minimum, si le traitement face / face n'est pas envisageable.

Stratégie mildiou en bio :

La protection phytosanitaire à l'aide de produits de contact est particulièrement difficile avec les conditions météo des dernières semaines. Il sera essentiel d'intervenir avant la prochaine pluie.

En cas de symptômes fréquents, la dose préconisée est de 350-400 g de cuivre métal par hectare. L'application face par face devient indispensable dans ces situations et réalisez un effeuillage « sévère » de la zone des grappes si cela n'a pas encore été fait. Resserrez les interventions dans ces parcelles.

Pour les parcelles les moins touchées, continuez à traiter entre les précipitations et en anticipant la prochaine. Les doses peuvent être maintenues à 300 g de cuivre métal /ha.

Il faut s'attendre à la sortie de nombreux symptômes suite aux précipitations de ces derniers jours. Les symptômes sur grappes (rot brun) devraient sans doutes s'observer jusqu'à la fin du mois.

De nombreux producteurs sont tentés d'ajouter divers produits dans les bouillies (sel, lait, etc..). Il convient de rappeler que lors de pressions extrêmes de mildiou, ce sont principalement la fréquence des interventions et l'utilisation de cuivre qui permettent de réaliser une protection satisfaisante. Veillez à n'utiliser que les produits et substances autorisées (substances de base ou produits phytosanitaires homologués) et soyez attentifs aux risques de phytotoxicité.

RAPPEL

Désinscription des programmes de limitation des produits phytosanitaires :

Si vous êtes inscrit à un programme de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaire (plan phyto vaudois ou efficience des ressources) et que la situation sanitaire se dégrade, il vous est possible de vous désinscrire afin de pouvoir adapter vos interventions et limiter les pertes de récolte. **Cette désinscription doit être signalée avant l'intervention.**

La désinscription à une mesure du plan phyto vaudois doit se faire par écrit à la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV), Av. de Marcelin 29, Case Postale, 1110 Morges ou par e-mail à : info.paiementsdirects@vd.ch.

Concernant les CER (Contributions à l'Efficience des Ressources) sur la réduction des phytos en viticulture (mesures M1 à M4 concernant le non-recours ou recours partiel aux herbicides et fongicides), la désinscription peut aussi s'effectuer directement via votre espace personnel sur Acorda.

Oïdium

Observations :

- Les pluies lavantes des derniers temps ne sont pas particulièrement favorables à l'oïdium.
- Les traitements effectués de façon serrée pour la protection mildiou ont permis de limiter l'expression de symptômes.
- Les symptômes sont observables dans les parcelles de cépages résistants non traitées ou dans les zones traitées par voie aérienne.
- Les conditions météo des prochains jours seront plus favorables à l'oïdium (couverture nuageuse, hygrométrie élevée).
- La sensibilité des baies en croissance aux nouvelles attaques décroît progressivement.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

Continuez à intervenir avec des intervalles rapprochés indexés sur la protection mildiou. Si vous intervenez uniquement avec du soufre, une dose de 5 kg/ha devrait être appliquée.

Si vous observez des parcelles fortement atteintes, vous pouvez effectuer un traitement intercalaire spécifique oïdium, en face par face, pour stopper son développement, soit avec du soufre mouillable à 6 kg/ha, soit un mélange de soufre mouillable (3 kg/ha) avec du bicarbonate de potassium à 3 kg/ha.

Stratégie oïdium en bio :

Stratégie identique à celle présentée ci-dessus.

Résistances Glyphosate

Suite à l'appel à signalements l'année passée, l'analyse par Agroscope des échantillons prélevés a confirmé un premier cas de résistance du ray-grass italien en Lavaux (déjà connue sur La Côte). Une résistance de *Conyza canadensis* ou érigéron/vergerette du Canada est également soupçonnée. Des analyses complémentaires sont actuellement en cours pour confirmer ou non cette résistance.

Des résistances sur d'autres espèces ne peuvent être exclues. Si vous soupçonnez une résistance dans vos parcelles, merci de nous contacter pour que nous puissions effectuer un prélèvement !



Conyza canadensis, Lavaux 16.02.2021

Séances été Vitiplus

Le programme des séances d'été est sorti. Ce sont les dernières séances de l'année.

Erratum : contrairement à ce qui est écrit sur le tableau que vous avez reçu par courrier, ce sont bien **2 séances** Vitiplus qui doivent être réalisées pour l'obtention du certificat VITISWISS cette année. La dérogation à une séance n'était valide qu'en 2020 en lien avec le contexte sanitaire exceptionnel.

- 29/07, 19h30, Aigle. Démonstration pulvé par night
- 4/08, 9h, Blonay. Démonstration d'outils électriques pour la vigne
- 26/08, 10h, Vufflens-le-château. Dégustation de cépages résistants (*places limitées*)
- 30/08, Reconnaissance des jaunisses de la vigne (à 10h à Luins et à 14h à Champagny).

Plus d'informations et inscription en ligne via le site [vitiplus](http://vitiplus.ch), ou par e-mail à viticulture@prometerre.ch et au 021 614 24 31.

Auteurs :

Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.